


Bonjour,

## LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021 SE PRÉPARE DÈS LE 29 JUIN !

La Métropole Aix-Marseille-Provence facilite vos démarches et met à votre disposition un site internet dédié à l'inscription aux transports scolaires pour la rentrée 2020-2021.

Connectez-vous à **partir du 29 juin**



 sur [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com) – Rubrique « Transports scolaires »

- Si vous inscrivez votre enfant pour la première fois, connectez-vous et laissez-vous guider. Une fois votre inscription validée par le service Administration scolaire de la Métropole, une carte personnelle chargée de l'abonnement choisi sera envoyée à votre domicile.
- Si votre enfant était inscrit aux transports scolaires l'année dernière, un courriel vous sera adressé fin mai par le service Administration scolaire de la Métropole pour vous communiquer l'identifiant personnel de votre enfant. Cet identifiant vous permettra d'accéder à son compte personnel pour renouveler l'abonnement. Une fois votre inscription validée par le service Administration scolaire de la Métropole, l'abonnement sera rechargé à distance. Votre enfant l'activera en validant sa carte de transport.

*Pour vous assurer que l'abonnement soit chargé sur la carte de transport de votre enfant avant la rentrée scolaire, faites votre inscription en ligne avant le 16 août 2020.*

Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous inscrire par internet :

📞 Appelez le **0800 713 137** (service et appel gratuits) pour connaître le lieu d'inscription le plus proche de chez vous.

**⚠ Les élèves de Terminale qui changent de statut à la rentrée 2020-2021 ne sont plus éligibles au Pass Métropole Scolaire mais peuvent bénéficier des tarifs étudiants.**

Ces tarifs étudiants s'appliquent notamment si votre enfant est en classe préparatoire, en BTS, apprenti ou en service civique, même si sa formation se déroule au sein d'un établissement scolaire (lycée ou collège).

Pour découvrir et souscrire à ces offres, rendez-vous directement dans une Boutique de la Mobilité (Points de vente sur [lepilote.com](http://lepilote.com)).

## LE PASS MÉTROPOLE SCOLAIRE

### POUR QUI ?

Enfants et adolescents scolarisés de la maternelle à la Terminale et résidant sur le territoire métropolitain.

### DES FORMULES PERSONNALISÉES

Le Pass Métropole Scolaire est disponible en deux formules suivant les besoins de déplacements de votre enfant :

Accès à tous les réseaux de transport publics métropolitains **hors réseau RTM** (bus, métro, tramway sur Marseille et Septèmes-les-Vallons)

Accès à tous les réseaux métropolitains **y compris le réseau RTM** (bus, métro, tramway sur Marseille et Septèmes-les-Vallons)

Le tarif indiqué sur le site lors de votre inscription tient compte automatiquement de votre situation particulière (boursier, bénéficiaire de la Complémentaire santé solidaire, famille nombreuse, prise en charge communale).

### UNE OFFRE DE TRANSPORT COMPLÈTE

Quel que soit l'abonnement choisi, le Pass Métropole Scolaire permet :

- de circuler tous les jours de la semaine y compris le week-end,
- de circuler tous les jours de l'année y compris pendant les vacances scolaires et d'été,
- de bénéficier des circuits spécifiques scolaires et des lignes régulières des réseaux urbains et interurbains métropolitains.

### UNE DURÉE OPTIMALE

Le Pass Métropole Scolaire est **valable un an**, à partir de la première validation du titre de transport.

En inscrivant votre enfant aux transports scolaires, comme de nombreux parents, vous contribuez activement à :

- ✓ Rendre votre enfant autonome dans ses déplacements, d'aujourd'hui et de demain
- ✓ Préserver votre environnement
- ✓ Fluidifier la mobilité sur votre territoire

Nous vous remercions de cet acte d'engagement citoyen.

📞 Pour toute question, notre équipe reste à votre disposition et vous répond au **0800 713 137**.

- du lundi au vendredi : 7h-19h sans interruption
- les samedis, dimanches et jours fériés : 8h30-12h et 13h-18h